



JEUX DU PACIFIQUE 2019

NATATION COURSE – EAU LIBRE

Eligibilité :

- Détenir un passeport français et justifier d'au moins 5 ans de résidence (consécutifs ou non) sur le territoire de Nouvelle-Calédonie.
- Ne pas être frappé(e) de disqualification ou de suspension par le Conseil des Jeux, le CTOS / CNOSF, sa ligue, la fédération nationale ou internationale de tutelle, ni avoir enfreint le Code Mondial Antidopage.

Exigences administratives et morales :

- Etre titulaire au 1^{er} novembre 2018 d'une licence délivrée par la Fédération Française de Natation.
- Tout athlète présélectionné ou sélectionné a l'obligation de se soumettre aux possibles visites médicales organisées par le CTOS ou la ligue.
- Signer et respecter la charte des Cagous qui engage chaque sportif à :
 - o Avoir un comportement exemplaire en toute circonstance lors des entraînements ou compétitions.
 - o Respecter les règles de fair-play et le code de moralité et de déontologie de sa discipline.
 - o S'interdire de recourir à l'utilisation de produits dopants et toute autre substance prohibée par la loi.

CRITERES DE SELECTION NATATION COURSE

Temps de qualification :

Les temps de qualification sont à réalisés du 1^{er} décembre 2018 et le 5 mai 2019 lors de compétitions en bassin de 50m.

Les performances devront être intégrées au ranking national édité par la FFN.

DAMES	EPREUVES	MESSIEURS
28.80	50m Nage libre	24.88
1:02.83	100m Nage libre	54.94
2:16.85	200m Nage libre	2:01.49
4:46.58	400m Nage libre	4:18.28
9:50.61	800m Nage libre	
	1500m Nage libre	17:04.00
33.14	50m Dos	28.78
1:11.26	100m Dos	1:02.20
2:32.65	200m Dos	2:15.71
36.66	50m Brasse	31.61
1:19.94	100m Brasse	1:09.30
2:51.70	200m Brasse	2:30.69
30.67	50m Papillon	26.96
1:08.75	100m Papillon	1:00.15
2:31.16	200m Papillon	2:13.58
2:35.93	200m 4 Nages	2:17.31
5:29.05	400m 4 Nages	4:52.93

Pour les expatrié(e)s hors métropole, il appartient aux clubs résidents de faire remonter les performances réalisées durant la période considérée.

Tout sélectionné à titre individuel est susceptible de participer aux relais.

Validation de la sélection :

Le comité de sélection est composé :

- Du chef de projet.
- Du président de la commission natation.
- Du cadre technique.
- Des entraîneurs retenus à l'encadrement des Jeux.

Le comité se réunira le lundi 13 mai 2019 pour arrêter la liste des qualifiés soumise au CTOS en fonction du nombre de places allouées par ce dernier.

Par ordre de priorité, seront retenus:

- Les nageur(se)s qui réalisent le plus de temps de qualification.
- Les nageur(se)s potentiellement médaillables.

La sélection définitive sera prononcée par le CTOS.

En accord avec la Direction Technique Nationale, ne seront pas retenus pour les Jeux du Pacifique, les sélectionné(e)s :

- Aux Championnats d'Europe Juniors natation course et eau libre.
- Aux Championnats du Monde natation course et eau libre.
- Les Universiades.

Le comité de sélection se réserve le droit, dans l'intérêt de l'équipe, de sélectionner un nageur éligible n'ayant pas réalisé les critères.

Préparation des Jeux :

Pour les nageur(se)s s'entraînant sur le territoire :

- Il appartient aux clubs de mettre un place les conditions optimales de préparation en collaboration avec la ligue.
- Ils devront participer (sauf cas de force majeure) :
 - o Au meeting NC 1 (1^{er} et 2 décembre 2018).
 - o Au Championnat régional 25m (15, 16 et 17 décembre 2018).
 - o Au meeting NC 2 (30 et 31 mars 2019).
 - o Aux Championnat régional 50m (1^{er} et 2 juin 2019).
 - o Au Trophée NC 25m (29 et 30 juin 2019).
 - o Au stage préparatoire du 17 au 21 juin 2019.

Pour les expatrié(e)s s'entraînant hors du territoire :

- Le suivi de préparation sera assuré par le cadre technique en relation avec le club concerné.
- Ils devront respecter la date d'arrivée sur le territoire fixée au 25 juin 2019 (date négociable en fonction des impératifs d'examens). De leur jour d'arrivée à la date du départ aux Jeux, ils se prépareront dans leurs clubs d'origine ou avec le Pôle espoir « Océania ».
- Ils devront participer au Trophée NC 25m (29 et 30 juin 2019).

CRITERES DE SELECTION EAU LIBRE

Critères de sélection :

La sélection sera établie sur les résultats de l'épreuve du 5km des Championnats de Nouvelle-Calédonie du 23 mars 2019.

La 1^{ère} féminine et le 1^{er} masculin de cette course seront qualifiés.

Une seconde féminine et/ou un second masculin pourront être qualifiés en fonction :

- Des résultats de l'épreuve de sélection (terminer à moins de 2 minutes du vainqueur).
- Des candidatures des nageur(se)s expatriés (expérience en eau libre avérée).
- Du profil des sélectionné(e)s aux Jeux en natation course.

Validation de la sélection :

Le comité de sélection est composé :

- Du chef de projet.
- Du président de la commission natation.
- Du cadre technique.
- Des entraîneurs retenus à l'encadrement des Jeux.

Le comité se réunira le lundi 13 mai 2019 pour arrêter la liste des qualifiés soumise au CTOS en fonction du nombre de places allouées par ce dernier.

La sélection définitive sera prononcée par le CTOS.

En accord avec la Direction Technique Nationale, ne seront pas retenus pour les Jeux du Pacifique, les sélectionné(e)s :

- Aux Championnats d'Europe Juniors natation course et eau libre.
- Aux Championnats du Monde natation course et eau libre.

Le comité de sélection se réserve le droit, dans l'intérêt de l'équipe, de sélectionner un nageur éligible n'ayant pas réalisé les critères.

Préparation des Jeux :

Pour les nageur(se)s s'entraînant sur le territoire :

- Il appartient aux clubs de mettre un place les conditions optimales de préparation en collaboration avec la ligue.
- Ils devront participer (sauf cas de force majeure) :
 - o Au meeting NC 1 (1^{er} et 2 décembre 2018).
 - o Au Championnat régional 25m (15, 16 et 17 décembre 2018).
 - o Au meeting NC 2 (30 et 31 mars 2019).
 - o Aux Championnat régional 50m (1^{er} et 2 juin 2019).
 - o Au Championnat de Nouvelle-Calédonie eau libre 7.5km (16 juin 2019).
 - o Au stage préparatoire du 17 au 21 juin 2019.

Pour les expatrié(e)s s'entraînant hors du territoire :

- Le suivi de préparation sera assuré par le cadre technique en relation avec le club concerné.
- Ils devront respecter la date d'arrivée sur le territoire fixée au 25 juin 2019 (date négociable en fonction des impératifs d'examens). De leur jour d'arrivée à la date du départ aux Jeux, ils se prépareront dans leurs clubs d'origine ou avec le Pôle espoir « Océania ».
- Ils devront participer au Trophée NC 25m (29 et 30 juin 2019) sur les épreuves de demi-fond à minima.

